



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Pôle Handicap Adulte

FICHE DE POSTE SAMSAH

QUALIFICATION : Educateur(trice) spécialisé(e)

IDENTIFICATION SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966

FILIERE : Médico Social, filière adulte Adultes en situation de handicap mentale et/ou psychique, vivant à domicile.

REGROUPEMENT DE METIERS : métiers du social

MISSIONS

DEFINITION DU METIER SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966 : en vue d'une assistance individualisée auprès d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique vivant à domicile.

Justifie du diplôme d'Educateur spécialisé

SPECIFIQUES A L'ETABLISSEMENT

Accompagnement de personnes Adultes en situation de handicap, vivant à domicile, nécessitant un accompagnement et en les maintenant à domicile par la diversification de la prise en charge.

Temps de travail : Temps plein : 35h hebdomadaire

Partenariats : Travail en relation permanente avec le réseau et divers partenaires du secteur géographique. Il est nécessaire de coordonner les soins de la personne handicapée à domicile.

Réalise ses activités dans le respect du projet de service et des projets d'accompagnement personnalisés.

Réalise ses activités en lien avec l'équipe pluri professionnelle du SAMSAH, dans le respect des décisions prises et sous l'autorité du directeur, du Chef de service.



MISSION 1 :

- Evaluer les capacités et l'autonomie.
- Assurer une vigilance concernant les actes de maltraitance avérés ou supposés, favoriser « la bientraitance ».
- Soutenir l'utilisateur dans sa vie sociale (y compris les activités).
- Promouvoir et accompagner le maintien des liens sociaux.
- Favoriser le maintien des droits.
- Assurer une fonction de coordinateur de projet tel que défini dans le Projet de service.
- Participer à l'ensemble des réunions du service, assurer les transmissions orales et écrites et participer à la rédaction des PAP.
- Accompagner l'utilisateur dans la recherche, le maintien ou l'orienter vers des services d'aide à l'emploi.
- Réduire les inégalités territoriales dans une appréhension territoriale de l'offre et de la réponse aux besoins
- Rechercher et promouvoir les complémentarités (coopération, mutualisation...) entre les différents acteurs du territoire et dispositifs du champ du travail afin de prévenir les situations de rupture et faciliter l'accès et le maintien au travail.
- Rechercher un maillage du territoire par le déploiement de ces services.

MISSION 2 :

- Accompagner l'utilisateur dans les démarches professionnelles et de formation
- Assurer la mise en place d'actions éducatives et en assurer le bilan
- Assurer une fonction de coordination au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Optimiser et adapter l'offre de service en diversifiant la palette de prise en charge des personnes handicapées en s'appuyant sur les territoires « infra » définis par les schémas départementaux.
- Veiller à ce que le projet soit respecté de tous et modifié si besoin
- Participer aux différentes réunions, aux formations, et à la démarche d'évaluation.
- Exercer la fonction de référent auprès des bénéficiaires.
- Accompagner dans les situations d'urgence



- Mettre en œuvre tous les moyens d'accompagnement en cas de trouble de comportement.
- Mettre en œuvre tous les moyens d'accompagnement en cas d'altération de son état général.
- Mettre en œuvre tous les moyens d'accompagnement en cas de deuil.
- Maintenir le lien familial
- Travailler en collaboration avec le tuteur ou le curateur.
- Favoriser les outils de communication : téléphone, courrier, visites, bus pour l'utilisateur etc.

MISSION 3 :

- Actualiser régulièrement ses connaissances dans le cadre de la formation professionnelle continue. Pour être au plus proche du besoin des usagers le professionnel doit pouvoir se former soit à sa demande, soit à la demande de l'employeur.
- Accompagnement des nouveaux arrivants et tutorat des stagiaires.

LIENS HIERARCHIQUES ET REGLES DE DELEGATION

Position dans l'organigramme :

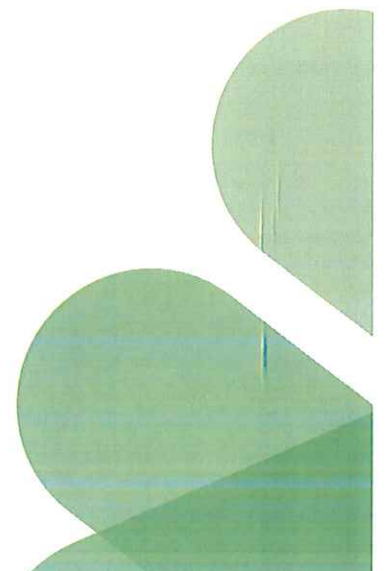
Liaison hiérarchique : Il est positionné hiérarchiquement sous la responsabilité du Directeur et du chef de service.

Liaison transversale : La liaison se fait avec tous les membres de l'équipe. Il travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluri professionnelle : Infirmier(ère), Aide médico psychologique ou Aide soignant (e), Psychologue, CESF, Psychiatre.

COMPETENCES REQUISES

FORMATION/DIPLOME :

- Diplôme d'Etat d'éducateur (trice) spécialisé (e)



COMPETENCES

- Bonne aptitude physique et mentale
- Savoir observer et écouter
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Sens du travail en équipe
- Sens du travail en partenariat
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Avoir son permis de conduire

CONDITIONS PARTICULIERES

- L'amplitude horaire : 35 heures par semaine
- Peut travailler le week-end
- Bonne aptitude physique en raison des pathologies des usagers : trouble de comportement
- Il est nécessaire de requérir des qualités psychologiques en matière de patience, de disponibilité, de contact dans la relation avec autrui et faire preuve de réserve en présence de toute personne étrangère au service.
- Il est nécessaire d'assurer le maintien au domicile et le continuum de soins des usagers.
- Il est nécessaire d'assurer le développement d'une la vie sociale et de la citoyenneté.
- Il est nécessaire de coordonner l'ensemble des projets d'accompagnement en liaisons avec les partenaires extérieurs.
- Il peut être amené à assurer des astreintes.

MOYENS ET OUTILS NECESSAIRES POUR L'EXERCICE DE LA FONCTION

- Un temps de réunion est programmé chaque semaine, permettant de participer à une réunion de fonctionnement hebdomadaire.
- Logiciel informatique permettant l'accessibilité au dossier de l'utilisateur
- Utilisation d'un véhicule du service pour se rendre au domicile des usagers

